



de Trith-Saint-Léger et Environs

RUE PIERRE BROSSOLETTE  
59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES

Tél : 03-27-23-78-00

Fax : 03-27-23-78-99

Email : [cig.aulnoy.sla.drodot@orange.fr](mailto:cig.aulnoy.sla.drodot@orange.fr)

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET  
SERVICES  
« Livraison de denrées alimentaires pour le Centre Intercommunal de  
gérontologie  
FAMILLE FRUITS ET LEGUMES**

Marché à procédure adaptée n° 2009-07

**ACTE D'ENGAGEMENT**

Personne publique contractante :

**SIVOM de TRITH ST LEGER ET ENVIRONS  
Rue Pierre Brossolette  
59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES**

Objet du marché :

**LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LE CENTRE INTERCOMMUNAL DE GERONTOLOGIE  
FAMILLE FRUITS ET LEGUMES**

Marché à bons de commande passé selon la procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

Personne habilitée à donner les renseignements

**Monsieur RODOT Denis  
SUPERVISEUR  
Rue pierre brossolette  
59300 AULNOY LEZ VALS  
Tél. 03-27-23-78-00 Fax : 03-27-23-78-99  
[Cig.aulnoy.sla.drodot@orange.fr](mailto:Cig.aulnoy.sla.drodot@orange.fr)**

Ordonnateur :

**Monsieur le Président du SIVOM**

Comptable public assignataire des paiements :

**Monsieur le Percepteur de TRITH ST LEGER  
6 Rue de la concorde  
59125 TRITH ST LEGER**

## **Article 1<sup>er</sup> - Contractant**

Nom, prénom et qualité du signataire :

---

---

Adresse professionnelle et coordonnée :

---

---

*Cocher la case correspondant à votre situation*

- Agissant pour mon propre compte  
 Agissant pour le compte de la société

.....  
.....

Numéro SIRET ou SIRENE	
Code d'activité économique (APE)	
Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés	

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières. Et des documents qui y sont mentionnés ;

Je m'engage, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulières, à exécuter les prestations qui me concernent dans les conditions définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Article 2 - Prix**

### **2-1 Détermination des prix selon l'article 3 du cahier des clauses particulières**

L'offre fera apparaître : le prix unitaire HT  
Le taux de TVA  
Le prix unitaire TTC

## **Article 3 - Paiement**

Les prestations seront réglées suivant les modalités fixées à l'article 10 du cahier des clauses particulières

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant (joindre un R.I.P ou un R.I.B) :

Ouvert au nom de <sup>1</sup>	_____
Banque	_____
Guichet	_____
N° du compte	_____
Clé RIB	_____
Domicilié chez (nom et adresse de l'établissement)	_____ _____ _____

## BORDEREAU DE PRIX

La proposition de prix fonctionne sur l'envoi des tarifs (franco port), le jeudi de la semaine A pour application la semaine B.

En réponse au bordereau de prix, joindre la mercuriale tarif de la semaine 07 (du 23 au 28 février 2009).

Pourcentage de remise sur le tarif général que le fournisseur compte faire bénéficier au Centre Intercommunal de Gérontologie :

% de remise sur tarif général hebdomadaire.
---

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Signature et cachet du candidat

A \_\_\_\_\_

Porter la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Le \_\_\_\_\_

### ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR.

Est acceptée la présente offre pour valoir A.E.

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

